
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

544^e réunion ordinaire tenue le 19 mai 2026

Adopté le 16 juin 2026

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....	4
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	4
3.	Déclaration d'intérêts	5
4.	Cinq-cent-quarante-troisième (543 ^e) réunion ordinaire du 28 avril 2026 :.....	5
4.1.	Adoption du procès-verbal	5
4.2.	Affaires en découlant	5
5.	Deux-cent-neuvième (209 ^e) réunion extraordinaire du 5 mai 2026 :.....	7
5.1.	Adoption du procès-verbal	7
5.2.	Affaire en découlant	7
6.	Affaire découlant de la deux-cent-dixième (210 ^e) réunion extraordinaire du 11 mai 2026	7
7.	Ordre du jour consensuel.....	7
7.1.	Bureau du registraire.....	7
7.1.1.	Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026.....	7
7.2.	Recherche, création et innovation	8
7.2.1.	Accréditation du Laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et nomination de la personne responsable	8
7.2.2.	Renouvellement du mandat de la direction de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro)	9
7.2.3.	Renouvellement du mandat de la direction de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche.....	10
7.3.	Études	11
7.3.1.	Renouvellement du protocole d'entente relatif à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (ENAP-UQAT-UQAC) 11	
7.3.2.	Mandat de directions d'unité pédagogique 11 dossiers.....	12
7.4.	Affaires corporatives	23
7.4.1.	Nomination d'un membre suppléant au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CÉR-UQAC).....	23
8.	Affaires administratives et ressources	23
8.1.	Rapport 2025-2026 requis en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.....	23
9.	Recherche, création et innovation	24
9.1.	Demande de subvention au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO).....	24
9.2.	Lumière sur la recherche et création	26
10.	Études, formation et réussite	26
10.1.	Révision d'évaluation d'une personne professeure	26
10.2.	Amendement de la résolution CAD-13817 relative aux évaluations de personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026	27
10.3.	Embauche d'une professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé (DSS).....	28
10.4.	Octroi des promotions des personnes professeures 2025-2026.....	28

11. Période d'information	29
11.1. Calendrier 2026-2027 des organismes statutaires	29
11.2. Entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)	29
11.3. Communications du recteur	29
12. Affaires diverses	30
12.1. Motion de félicitations.....	30
13. Levée de la réunion	30

PROCÈS-VERBAL de la cinq-cent-quarante-quatrième (544^e) réunion ordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 19 mai 2026 à 13h30 au local H7-1190 et en visioconférence.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Sont présents :

BOILY, Christine	Membre socioéconomique et vice-présidente
DE SA, Chantale	Membre socioéconomique
FRAGOSO, Elizabeth	Membre socioéconomique
GIROUX, Patrick	Professeur
GRAVEL, Marie-Ève	Représentante des collèges de la région et présidente d'assemblée
HÉBERT, Étienne	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite
MICHAUD, Caroline	Membre socioéconomique
MORIN, Vincent	Professeur
ROBERGE, Michel	Chargé de cours
SAMSON, Ghislain	Recteur

Sont absents :

FARINAS, Marie-Isabelle	Professeure
LAFRANCE, Simon	Représentant des diplômés
MAGNON, Andréa	Étudiante

Observateurs présents :

AUDET, Marie-France	Directrice des communications et des relations publiques par intérim
BOUCHARD, Luigi	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation
DESGAGNÉ, Frédéric	Vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources
GAUTHIER, Claudia	Technicienne en administration
MARTIN, Michèle Mishen	Conseillère en autochtonie
PEDNEAULT, Pierre-Olivier	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Emily

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est faite.

4. Cinq-cent-quarante-troisième (543^e) réunion ordinaire du 28 avril 2026 :

4.1. Adoption du procès-verbal

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

4.2. Affaires en découlant

- Fin de l'accréditation de la Chaire de recherche sur les événements traumatiques, la santé mentale et la résilience des individus
- Fin de l'accréditation du Laboratoire de formation et de recherche sur la littératie numérique (LiNumLab)
- Renouvellement de Duygu Kocaefer à titre de titulaire de la Chaire de recherche sur les matériaux industriels (CHIMI)
- Renouvellement de Mousa Javidani à titre de titulaire de la Chaire institutionnelle de recherche en métallurgie de la transformation de l'aluminium (CIMTAL)
- Renouvellement de Catherine Laprise à titre de directrice du Centre intersectoriel en santé durable (CISD)
- Renouvellement de Yan Boucher et André Pichette à titre de codirecteurs du Centre de recherche sur la boréale (CREB)
- Renouvellement de Julien Walter à titre de responsable du Laboratoire de métallogénie et d'hydrogéochimie expérimentale et quantitative (LAMHEQ)
- Renouvellement de l'accréditation de la Revue Organisations et Territoires (OT) et nomination de Philippe Boigey à titre de directeur
- Renouvellement de l'accréditation de la Revue Ad machina et nomination d'Éric Jean à titre de directeur
- Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en informatique (GRI)
- Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche en ingénierie des procédés et systèmes (GRIPS)
- Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche et d'interventions régionales (GRIR)
- Renouvellement de l'accréditation du Groupe de recherche Risque Ressource Eau (R2Eau)
- Révision du Programme de soutien au développement de la recherche et de la création (PSDRC)
- Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 2026-2029

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat de la recherche, de la création et de l'innovation.

- Modification majeure du Programme court de 1er cycle en arts pour étudiants en séjour d'études (0735)
- Modification majeure du Programme court de 1er cycle en sciences humaines pour étudiants en séjour d'études (0724)

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat des études.

- **Renouvellement de Yasar Kocaepe à la direction du Département des sciences appliquées (DSA)**
- **Nomination de François Lord à la direction du Département de la création 3D et du design numérique (D3DN)**
- **Nomination de Pascal Sirois à la direction du Département des sciences fondamentales**
- **Nomination de Patrick Giroux à la direction du Département des sciences de l'éducation**
- **Nomination d'Élisabeth Boily à la direction de la Clinique universitaire en orthopédagogie (CUO)**
- **Embauche de Mélanie Ederer à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales**
- **Embauche de Johanne Thomson-Sweeny à titre de professeure régulière en travail social au Département des sciences humaines et sociales pour le campus de Sept-Îles**
- **Évaluations de personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Décanat du développement académique et départemental.
- **Renouvellement du mandat de Pascal Gauthier au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)**
La décision a été transmise au Comité d'éthique et de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC).
- **Nomination de Lionel Ripoll à titre de membre de la Commission des études, de la recherche et de la création**
La décision du conseil d'administration a été transmise au Secrétariat général.
- **Dossier d'affaires pour l'implantation d'un système d'information de gestion de la relation client (Customer Relationship Management | CRM)**
La décision du conseil d'administration a été transmise à la Direction des ressources informationnelles.
- **Budget initial du fonds de fonctionnement et plan des effectifs de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**
- **Prévisions budgétaires du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**
- **Marge de crédit bancaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027**
Les décisions du conseil d'administration ont été transmises à la Direction des ressources financières.
- **Budget d'investissement préliminaire de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2026-2027 aux fins du Plan quinquennal d'investissement (PQI)**
La décision du conseil d'administration a été transmise à la Direction des ressources financières et à la Direction des infrastructures.
- **Retrait de la Centrale de chauffage S.E.N.C.**
La décision du conseil d'administration a été transmise à la Direction des infrastructures.

- **Rapport du Comité de promotion des professeures et professeurs pour l'année 2025-2026**

La décision du conseil d'administration a été transmise au Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite.

- **Attribution d'une médaille de l'UQAC à Marjolaine Étienne**
- **Nomination de Frédéric Desgagné à titre de vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources**

Les décisions du conseil d'administration ont été transmises au Rectorat.

5. Deux-cent-neuvième (209^e) réunion extraordinaire du 5 mai 2026 :

5.1. Adoption du procès-verbal

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Michel Roberge, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

5.2. Affaire en découlant

- **Reconduction de la suspension des modes réguliers d'administration et de fonctionnement de l'Unité d'enseignement en sciences du langage et communication**

La décision du conseil d'administration a été transmise au Vice-rectorat aux études, à la formation et à la réussite.

6. Affaire découlant de la deux-cent-dixième (210^e) réunion extraordinaire du 11 mai 2026

- **Avis relatif au renouvellement de Ghislain Samson à titre de recteur**

L'avis du conseil d'administration a été transmis à l'Université du Québec.

7. Ordre du jour consensuel

7.1. Bureau du registraire

7.1.1. Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026

Un membre demande à savoir si la modification apportée au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026 entraîne la perte d'une journée d'enseignement.

Le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite confirme que c'est le cas et qu'une note en bas de page du calendrier prévoit que les activités prévues le 5 octobre 2026 devront être reprises à l'intérieur du trimestre.

RÉSOLUTION CAD-13822

Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU la résolution CAD-13624 du conseil d'administration relative à l'adoption du calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026;

ATTENDU la résolution CAD-13729 du conseil d'administration relative à la modification du calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026;

ATTENDU la nécessité d'ajouter le congé du 5 octobre 2026, date des élections générales provinciales;

ATTENDU la résolution CERC-9180 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la modification du calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026;

ATTENDU la recommandation de la registraire;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE modifier le calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026, tel qu'apparaissant en annexe à la présente pour en faire partie intégrante.

7.2. Recherche, création et innovation

7.2.1. Accréditation du Laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et nomination de la personne responsable

RÉSOLUTION CAD-13823

Accréditation du laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et nomination de Yannick Francillette à titre de responsable

ATTENDU le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU l'article 2 du Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation de l'UQAC;

ATTENDU la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création de l'UQAC;

ATTENDU la Procédure relative à l'accréditation des unités de recherche ou de recherche-crédation de l'UQAC;

ATTENDU la demande d'accréditation du laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL);

ATTENDU l'avis favorable du Comité d'évaluation;

ATTENDU la résolution de l'assemblée départementale d'informatique et de mathématique;

ATTENDU la résolution CERC-9181 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'accréditation du laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et nomination de Yannick Francillette à titre de responsable;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sous réserve de recevoir une résolution départementale favorable plus récente, sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** accrédi-ter le laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) du 1er juin 2026 au 31 mai 2029 tel que présenté au document annexé à la présente pour en faire partie intégrante;
- DE** nommer le professeur Yannick Francillette à titre de responsable du laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.2. Renouvellement du mandat de la direction de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro)

RÉSOLUTION CAD-13824

Renouvellement de Fehmi Jaafar à titre de directeur de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro)

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche»;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation de l'UQAC;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création de l'UQAC;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CAD-12990 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro);
- ATTENDU** la résolution CERC-9182 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de Fehmi Jaafar à titre de directeur de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat du professeur Fehmi Jaafar à titre de directeur de la Chaire de recherche institutionnelle en Cyberdéfense et Protection des données personnelles (CybPro) pour une durée de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.2.3. Renouvellement du mandat de la direction de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche

RÉSOLUTION CAD-13825

Renouvellement d'Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche

- ATTENDU** le Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** le Règlement relatif à la recherche, à la création et à l'innovation de l'UQAC;
- ATTENDU** la Politique relative à l'organisation de la recherche et de la création de l'UQAC;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination ou au renouvellement d'une personne responsable d'une unité de recherche ou de recherche-crédation de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CAD-13009 du conseil d'administration relative à l'accréditation de la Chaire multidisciplinaire de formation et de recherche dans un contexte de valorisation des perspectives autochtones dans l'enseignement supérieur;
- ATTENDU** la résolution CAD-13414 relative au changement d'appellation de la Chaire multidisciplinaire de formation et de recherche en contexte d'intégration des perspectives autochtones dans l'enseignement supérieur pour Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche;
- ATTENDU** la résolution CERC-9183 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement d'Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat du professeur Érik Langevin à titre de directeur de la Chaire Teshipitakan – chaire multidisciplinaire de formation et de recherche pour une durée de trois (3) ans du 1er juin 2026 au 31 mai 2029.

7.3. Études

7.3.1. Renouvellement du protocole d'entente relatif à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (ENAP-UQAT-UQAC)

RÉSOLUTION CAD-13826

Renouvellement de l'entente relative à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (0884-0885-1803) ÉNAP-UQAC-UQAT

ATTENDU le Règlement général 3 de l'Université du Québec « Les études de cycles supérieurs » ;

ATTENDU le Règlement relatif aux études de l'UQAC;

ATTENDU l'entente cadre de partenariat signée entre les parties en date du 7 juin 2017;

ATTENDU la résolution CAD-11653 du conseil d'administration relative à l'approbation de l'entente de principe relative à la création de programmes conjoints à intervenir entre l'UQAC, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de même qu'à l'approbation du microprogramme et du programme court de 2e cycle en gestion publique en contexte autochtone;

ATTENDU la résolution CAD-12012 du conseil d'administration relative à la création du programme de diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion publique en contexte autochtone et approbation des modifications au microprogramme et au programme court de 2e cycle en gestion publique en contexte autochtone;

ATTENDU la volonté de l'UQAC, de l'École nationale d'administration publique et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue de renouveler l'entente relative à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (0884-0885-1803);

ATTENDU la résolution CERC-9184 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement de l'entente relative à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (0884-0885-1803) ÉNAP-UQAC-UQAT;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' approuver le renouvellement de l'entente relative à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone entre l'UQAC, l'École nationale d'administration publique et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue telle qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

7.3.2. Mandat de directions d'unité pédagogique | 11 dossiers

RÉSOLUTION CAD-13827

Renouvellement du mandat d'Annie Deslauriers à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en ressources renouvelables, environnement et biologie

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;

ATTENDU la résolution CAD-13013 relative à la nomination d'Annie Deslauriers à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en ressources renouvelables, environnement et biologie;

ATTENDU la résolution CERC-9185 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement du mandat d'Annie Deslauriers à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en ressources renouvelables, environnement et biologie;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat d'Annie Deslauriers à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en ressources renouvelables, environnement et biologie pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2028.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 1505 Diplôme d'études supérieures spécialisées en cosmétologie
 - 3018 Maîtrise en ressources renouvelables
 - 3583 Doctorat en sciences de l'environnement, offert par l'UQAM en association avec l'UQTR, l'UQAR, l'UQAT et l'UQAC
 - 3805 Doctorat en biologie, offert en extension de l'UQAM et l'INRS
 - 9015 Programme court de deuxième cycle en cosmétologie
- Actif et fermé aux admissions
 - 1442 Doctorat sur mesure (Sc. santé - pluridisciplinaire) -bio

RÉSOLUTION CAD-13828

Renouvellement du mandat de Jacques Ibarzabal à la direction du Module des sciences fondamentales

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CAD-13014 relative à la nomination de Jacques Ibarzabal à la direction du Module des sciences fondamentales;
- ATTENDU** la résolution CERC-9186 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement du mandat de Jacques Ibarzabal à la direction du Module des sciences fondamentales;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Jacques Ibarzabal à la direction du Module des sciences fondamentales pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2028.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 0775 Programme court de premier cycle en biologie pour étudiants en séjour d'études
 - 0821 Programme court de premier cycle en chimie des produits naturels pour étudiants en séjour d'études
 - 4139 Certificat ou mineure (8139) en sciences de l'environnement
 - 4278 Certificat en agriculture nordique
 - 7426 Baccalauréat en chimie des produits naturels
 - 7705 Baccalauréat en biologie

RÉSOLUTION CAD-13829

Nomination de Julien Bousquet à la direction du Module des sciences de l'administration

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9187 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Julien Bousquet à la direction du Module des sciences de l'administration;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Julien Bousquet à la direction du Module des sciences de l'administration pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er août 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 0008 Programme court de premier cycle en gestion du transport aérien
 - 0170 Programme court de premier cycle en entrepreneuriat
 - 0704 Programme court de premier cycle en administration pour étudiants en séjour d'études
 - 0729 Programme court de premier cycle de gestion en contexte de sécurité civile
 - 0808 Programme court de premier cycle en gestion stratégique du transport aérien
 - 4122 Certificat ou mineure (8132) en administration
 - 4206 Certificat ou mineure (8206) en marketing
 - 4209 Certificat ou mineure (8283) en gestion des ressources humaines
 - 4253 Certificat en santé et sécurité au travail
 - 4679 Certificat en coaching
 - 4731 Certificat en planification financière (général)
 - 4751 Certificat en planification financière (Mouvement Desjardins)
 - 4808 Certificat en gestion du transport aérien
 - 5717 Année préparatoire en sciences économiques et administratives

7764 Baccalauréat en administration
9068 Programme court de premier cycle en gestion de projet
appliquée en entreprise
9793 Libre 1er cycle (accueil - Sciences de l'administration)

- Actif et fermé aux admissions
- 6629 Baccalauréat en administration (Gestion des ressources
humaines - Sept-Îles Automne 2022)

RÉSOLUTION CAD-13830

Renouvellement du mandat de Philippe Boigey à la direction des Programmes de cycles supérieurs en management (doctorat)

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;

ATTENDU la résolution CAD-13017 relative à la nomination de Philippe Boigey à la direction des Programmes de cycles supérieurs en management (doctorat);

ATTENDU la résolution CERC-9188 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement du mandat de Philippe Boigey à la direction des Programmes de cycles supérieurs en management (doctorat);

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE renouveler le mandat de Philippe Boigey à la direction des Programmes de cycles supérieurs en management (doctorat) pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2028.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
- 0777 Programme court de troisième cycle en management de projets
- 3077 Doctorat en management de projets
- 5177 Propédeutique (Doctorat en management de projets)

RÉSOLUTION CAD-13831

Nomination de Sandra Coulombe à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9189 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Sandra Coulombe à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Sandra Coulombe à la direction du Module d'enseignement secondaire et professionnel pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 0609 Programme court de premier cycle en enseignement secondaire pour étudiants en séjour d'études
 - 4750 Certificat en accompagnement à l'enseignement secondaire, offert par l'UQAT, en association avec l'UQO, l'UQTR, l'UQAC et TÉLUQ
 - 6633 Baccalauréat en enseignement professionnel
 - 7651 Baccalauréat en enseignement secondaire - profil français
 - 7653 Baccalauréat en enseignement secondaire - profil science et technologie
 - 7654 Baccalauréat en enseignement secondaire - profil mathématique
 - 7665 Baccalauréat en enseignement secondaire - profil univers social
- Actif et fermé aux admissions
 - 7246 Baccalauréat en enseignement professionnel

RÉSOLUTION CAD-13832

Renouvellement du mandat de Diane Gauthier à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (DESS – prog. courts)

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CAD-13054 relative à la nomination de Diane Gauthier à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (DESS – prog. courts);
- ATTENDU** la résolution CERC-9190 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative au renouvellement du mandat de Diane Gauthier à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (DESS – prog. courts);
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** renouveler le mandat de Diane Gauthier à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en éducation (DESS – prog. courts) pour un deuxième mandat de deux (2) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2028.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 3151 Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial
 - 3198 Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention éducative
 - 3764 Diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire
 - 9051 Programme court de deuxième cycle en développement professionnel par la recherche participative en éducation

RÉSOLUTION CAD-13833

Nomination d'Éric Pilote à la direction de l'Unité d'enseignement en travail social

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9191 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination d'Éric Pilote à la direction de l'Unité d'enseignement en travail social;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Éric Pilote à la direction de l'Unité d'enseignement en travail social pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 3563 Maîtrise en travail social, extensionné de l'UQO
 - 3763 Maîtrise en travail social, extensionné de l'UQO
 - 4394 Certificat en intervention communautaire
 - 4439 Certificat en toxicomanies et autres dépendances
 - 4440 Certificat en intervention communautaire (Automne 2025 Sept-Îles)
 - 4766 Certificat ou mineure (8366) en intervention jeunesse
 - 5007 Propédeutique (Maîtrise en travail social)
 - 6619 Baccalauréat en travail social (Sept-Îles-Automne 2026)
 - 6725 Baccalauréat en travail social (DEC-BAC)
 - 7798 Baccalauréat en travail social
- Actif et fermé aux admissions
 - 6618 Baccalauréat en travail social (Trois-Rivières - Aut 2024)

RÉSOLUTION CAD-13834

Nomination d'Émilie Hudon à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9192 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination d'Émilie Hudon à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Émilie Hudon à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 2210 Maîtrise en sciences infirmières (profil clinique), conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 2057 Doctorat en sciences infirmières, conjoint avec l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 3258 Maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques), conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 3576 Maîtrise en sciences infirmières, conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 3599 Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières, conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 5065 Propédeutique (Maît. sciences infirmières)
 - 5099 Propédeutique (DESS sc. infirmières)
 - 5777 Propédeutique (Doctorat en sciences infirmières)
 - 9227 Microprogramme de deuxième cycle en soins de plaies complexe

RÉSOLUTION CAD-13835

Nomination de Martin Lavallière à la direction de l'Unité d'enseignement en kinésiologie

ATTENDU l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;

ATTENDU la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;

ATTENDU la résolution CERC-9193 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Martin Lavallière à la direction de l'Unité d'enseignement en kinésiologie;

ATTENDU le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Martin Lavallière à la direction de l'Unité d'enseignement en kinésiologie pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 2094 Maîtrise en santé durable
 - 2437 Diplôme d'études supérieures spécialisées en kinésiologie
 - 4737 Certificat ou mineure (8737) en kinésiologie, extensionné à l'UQAR
 - 5147 Propédeutique (Maîtrise en santé durable)
 - 7437 Baccalauréat en kinésiologie, extensionné à l'UQAR
- Actif et fermé aux admissions
 - 1914 Maîtrise en sciences cliniques et biomédicales

RÉSOLUTION CAD-13836

Nomination de Mélissa Lavoie à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne)

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9194 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Mélissa Lavoie à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne);
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

DE nommer Mélissa Lavoie à la direction des Programmes d'études de cycles supérieurs en sciences infirmières (soins de première ligne) pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 2299 Diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences infirmières (IPS soins de première ligne), conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 2259 Maîtrise en sciences infirmières (IPS soins de première ligne), conjoint avec l'UQAT, l'UQTR, l'UQAR, l'UQO et l'UQAC
 - 5299 Propédeutique (DESS en sc. infirmières (soins de première ligne)

RÉSOLUTION CAD-13837

Nomination de Louis-David Beaulieu à la direction de l'Unité d'enseignement en physiothérapie

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.37 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la direction d'unité pédagogique de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution CERC-9195 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de Louis-David Beaulieu à la direction de l'Unité d'enseignement en physiothérapie;
- ATTENDU** le rapport présenté par le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite concernant l'élection;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Louis-David Beaulieu à la direction de l'Unité d'enseignement en physiothérapie pour un premier mandat de trois (3) ans débutant le 1er juin 2026 et se terminant le 31 mai 2029.

Les programmes suivants sont sous sa responsabilité :

- Actifs et ouverts aux admissions
 - 6598 Baccalauréat en physiothérapie
 - 1978 Maîtrise ès sciences appliquées en physiothérapie
 - 5821 Propédeutique (M. ès sc. appliquées en physiothérapie)
- Actifs et fermés aux admissions
 - 1520 Baccalauréat en sciences (réadaptation), extensionné de l'Université McGill
 - 1476 Doctorat sur mesure (physiothérapie)

7.4. Affaires corporatives

7.4.1. Nomination d'un membre suppléant au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CÉR-UQAC)

RÉSOLUTION CAD-13838

Nomination de Simon Girard au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)

ATTENDU l'Énoncé de politique des trois Conseils : éthique de la recherche avec des êtres humains;

ATTENDU la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;

ATTENDU la résolution 172-8A du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains relative à la nomination de Simon Girard en tant que membre suppléant au Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (CER-UQAC);

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Christine Boily, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE nommer Simon Girard en tant que membre suppléant au sein du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CER-UQAC) à titre de personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du CER-UQAC pour un mandat de trois (3) ans du 20 mai 2026 au 19 mai 2029.

8. Affaires administratives et ressources

8.1. Rapport 2025-2026 requis en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Le vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources présente le rapport 2025-2026 requis en vertu de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, à laquelle l'UQAC est assujettie en raison de ses importations. Il atteste qu'aucun doute concernant le travail forcé et le travail des enfants n'a été soulevé au cours de la période visée et que l'Université se dotera prochainement d'un Code de conduite des fournisseurs des établissements universitaires québécois.

Les membres acceptent le rapport par l'adoption de la résolution suivante :

RÉSOLUTION CAD-13839

Rapport annuel 2025-2026 en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

- ATTENDU** la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, laquelle est entrée en vigueur le 1er janvier 2024;
- ATTENDU** qu'en vertu de cette loi, l'UQAC est considérée comme une entité assujettie en raison de ses importations de marchandises;
- ATTENDU** l'obligation pour l'UQAC de produire un rapport annuel avant le 31 mai 2026 concernant les mesures prises en vue de prévenir le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources;

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** approuver le rapport 2025-2026 produit en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement;
- D'** autoriser la signature du rapport 2025-2026 produit en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement par le recteur et le vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

9. Recherche, création et innovation

9.1. Demande de subvention au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO)

En lien avec l'annonce du ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Éric Girard, concernant une promesse d'investissement de 20 M\$ pour la modernisation et l'agrandissement du Centre universitaire de recherche sur l'aluminium (CURAL), le vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation informe les membres que cette annonce était assortie de certaines conditions. En effet, afin d'obtenir les fonds, l'UQAC doit déposer une demande de subvention au Programme de soutien aux organismes de recherche (PSO) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et s'engager à une contrepartie de 10 %, le tout avant le 31 mai 2026. Une équipe de travail a ainsi été mobilisée afin de compléter les démarches requises dans le délai imparti. En ce qui concerne la contrepartie, c'est la Fondation de l'Université du Québec (FUQAC) qui s'engage à verser le montant nécessaire, soit près de 3 M\$ de dollars. À cela s'ajoute une contribution non pairée de 5 M\$ de la part de l'UQAC, correspondant à la valeur du pavillon Promotion Saguenay. Ce pavillon pourrait notamment accueillir des espaces collaboratifs dédiés à la recherche partenariale, favorisant ainsi l'innovation. Par ailleurs, la participation de partenaires industriels est encouragée, ce qui permettra de bonifier le projet au fur et à mesure.

À la suite de questions des membres, il est précisé qu'à ce jour, aucun coût financier ou humain supplémentaire pour l'UQAC n'est anticipé.

Les membres approuvent la résolution qui suit :

RÉSOLUTION CAD-13840

**Dépôt d'une demande de financement pour le projet « Modernisation et
agrandissement du Centre de recherche universitaire sur l'aluminium (CURAL) »**

- ATTENDU** l'aide financière de 20 M\$ consenti par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);
- ATTENDU** que cette aide financière est conditionnelle au dépôt d'un dossier au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et à une contrepartie d'un minimum de près de 3 M\$ en espèces;
- ATTENDU** la nécessité d'annexer à la demande de financement une résolution du conseil d'administration approuvant la demande et le dépôt de celle-ci, confirmant la mise de fonds, désignant le principal gestionnaire et l'autorisant à signer la convention d'aide financière et désignant le représentant du projet;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Chantale de Sa, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

- D'** approuver la demande d'aide financière et d'autoriser son dépôt auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);
- DE** confirmer la mise de fonds de l'UQAC équivalente à une contribution de 10 % de la valeur du projet et conditionnelle à l'acceptation de la demande;
- DE** désigner Luigi Bouchard, vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, comme représentant du projet;
- D'** autoriser, conformément à la Politique relative à la validation juridique, l'autorisation et à la signature des contrats et sous réserve de la validation juridique du Secrétariat général, Ghislain Samson, recteur, à négocier et à signer au nom de l'UQAC la convention d'aide financière à venir entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et l'UQAC dans le cadre du projet « Modernisation et agrandissement du Centre de recherche universitaire sur l'aluminium (CURAL) »;
- D'** autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature de ladite convention d'aide financière.

9.2. Lumière sur la recherche et création

Le vice-recteur parle d'abord des résultats des subventions pour le trimestre de l'automne 2025. Depuis le 1^{er} septembre dernier, c'est 109 demandes de subvention auprès de 45 concours distincts qui ont été déposées par des chercheurs de l'UQAC, et ce, sans compter les demandes Mitacs. Il souligne le financement obtenu par la professeure Ève Pouliot par le prestigieux Programme des chaires de recherche du Canada, ce qui lui a permis de lancer la chaire « Canada Zénith – Chaire de recherche du Canada sur les jeunes, les catastrophes et la justice sociale ». Le programme de recherche vise à mieux comprendre et soutenir les jeunes de moins de 25 ans exposés à des catastrophes, en tenant compte des inégalités sociales qui influencent leur trajectoire de vie. Il souligne également les 54 bourses obtenues par des personnes étudiantes, totalisant près de 2 M\$, et ce, en provenance de tous les organismes subventionnaires. Il tient aussi à mentionner l'étudiante Sarah Boukhames, gagnante du premier prix du jury et du prix du public du concours *Ma thèse en 180 secondes*. Enfin, il souligne Anna Beatriz Charnaux, finissante à la maîtrise sous la direction des professeurs Bruno Bouchard et Kévin Bouchard, qui s'est vu décerner le prix du meilleur article lors de la 9^e Conférence internationale sur les données émergentes et l'Industrie 4.0 (EDI40) tenue à Istanbul en Turquie du 14 au 16 avril dernier.

Un membre est d'avis que toutes ces réussites devraient faire l'objet de communications plus soutenues afin d'en augmenter la visibilité auprès de la communauté universitaire et de la population en général.

10. Études, formation et réussite

10.1. Révision d'évaluation d'une personne professeure

Salmata Ouedraogo, doyenne du développement académique et départemental, se joint à la rencontre.

Elle présente le dossier de révision d'évaluation d'une personne professeure.

À la demande des membres, le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite présente le contexte entourant les évaluations des professeures et professeurs. Une personne professeure est d'abord embauchée pour un premier contrat de deux (2) ans. Au trimestre précédent l'échéance de ce contrat, elle fait l'objet d'une évaluation en vue du renouvellement de son contrat. Si la recommandation est favorable, son contrat est alors renouvelé pour une période additionnelle de deux (2) ans. Au trimestre précédent l'échéance du second contrat, la personne professeure est évaluée de nouveau, cette fois en vue de l'acquisition de la permanence. Que ce soit à la première évaluation (renouvellement du contrat) ou à la deuxième (acquisition de la permanence), une personne professeure qui est en désaccord avec les conclusions peut demander une révision. La révision de l'évaluation est une reprise complète de l'évaluation par un nouveau comité.

À la lumière des explications, les membres entérinent la décision du comité de révision par la voie de la résolution suivante :

CONFIDENTIEL

RÉSOLUTION CAD-13841

Révision d'évaluation d'une personne professeure

La résolution est **ADOPTÉE à l'unanimité**.

10.2. Amendement de la résolution CAD-13817 relative aux évaluations de personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026

Ensuite, la doyenne du développement académique et départemental par intérim demande aux membres d'amender la résolution CAD-13817 relative aux évaluations de personnes professeures régulières non-permanentes au trimestre de l'hiver 2026. En effet, il y a lieu de corriger les dates du contrat de Rodrigue Ebata. Celle-ci aurait dû se lire « (...) du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027. »

La résolution qui suit est prise :

RÉSOLUTION CAD-13842

Amendement de la résolution CAD-13817 relative à l'évaluation de personnes professeures régulières non permanentes du Département des sciences économiques et administratives

ATTENDU la résolution CAD-13817 du conseil d'administration relative à l'évaluation de personnes professeures régulières non permanentes du Département des sciences économiques et administratives;

ATTENDU une erreur relative aux dates de contrat de Rodrigue Ebata;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' amender la résolution CAD-13817 relative à l'évaluation de personnes professeures régulières non permanentes du Département des sciences économiques et administratives afin d'y lire que le renouvellement de contrat de Rodrigue Ebata est d'une durée de douze (12) mois, soit du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

10.3. Embauche d'une professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé (DSS)

La doyenne du développement académique et départemental par intérim termine avec la demande d'embauche de Maude Bouchard à titre de professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé, et ce, pour un premier contrat du 1^{er} juin 2026 au 30 juin 2028.

À la suite d'une question d'un membre, le vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite précise que l'ouverture du poste a été autorisée le 28 juin 2024 pour l'exercice 2025-2026 et qu'il n'avait pas été possible de le combler le poste lors de cette période.

Salmata Ouedraogo quitte l'assemblée et la résolution suivante est acceptée :

RÉSOLUTION CAD-13843

Embauche de Maude Bouchard à titre de professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé

- ATTENDU** l'article 6.15 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la résolution CAD-13340 du conseil d'administration relative à l'ouverture de postes de professeurs 2025-2026;
- ATTENDU** la résolution DSS-2025-2026-116 de l'assemblée départementale des sciences de la santé;
- ATTENDU** l'importance d'assurer la qualité de l'enseignement et de la recherche par le recrutement de candidats hautement qualifiés;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Michel Roberge, appuyée par Patrick Giroux, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** embaucher Maude Bouchard à titre de professeure régulière en psychologie au Département des sciences de la santé pour un premier contrat du 1^{er} juin 2026 au 30 juin 2028.

10.4. Octroi des promotions des personnes professeures 2025-2026

Dûment proposé et secondé, il est **RÉSOLU à l'unanimité** de demander un huis clos. Ce dernier est décrété par la présidente et la secrétaire de réunion est dispensée de rédiger le procès-verbal des délibérations sur ce point.

Le huis clos est levé et les membres approuvent la résolution suivante :

CONFIDENTIEL

RÉSOLUTION CAD-13844

Demande de promotion de personnes professeures pour l'année 2025-2026

La résolution est **ADOPTÉE à l'unanimité**.

11. Période d'information

11.1. Calendrier 2026-2027 des organismes statutaires

La secrétaire générale dépose le calendrier 2026-2027 des organismes statutaires.

11.2. Entente avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN)

Le recteur informe les membres d'une entente intervenue avec le ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN). L'entente a pour objet la conception, le développement, l'adaptation, la contextualisation et la prestation de programmes de formation en IA et en cybersécurité destinés, entre autres, aux employés de l'État, incluant la fonction publique. Elle permettra de recentrer les activités de SYNTHÈSE, pour lequel le ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé la fin du financement. La durée de l'entente est de trois ans, avec une quatrième année optionnelle. Des discussions laissent également entrevoir la possibilité d'un éventuel projet de recherche.

11.3. Communications du recteur

Le recteur tient lui aussi à souligner l'étudiante Sarah Boukhames pour le premier prix du jury et du prix du public obtenus dans le cadre du concours *Ma thèse en 180 secondes*. Il souligne également le prix du Patriote de la relève de la Société nationale des Québécoises et Québécois (SNQ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean décerné à Vineeth Reddy Karnati, étudiant de l'UQAC d'origine indienne, dont la grande intégration dans la région lui a valu cet honneur.

Il enchaîne ensuite avec les événements passés ou à venir, en débutant avec le Forum national sur la vérité et la réconciliation 2026 qui aura lieu du 10 au 12 juin prochain. Aux dernières nouvelles, on pouvait compter environ 250 inscriptions à l'évènement, dont plusieurs en provenance de collèges ou universités de l'Ouest canadien. L'évènement réserve quelques surprises, dont un legs. Il revient ensuite sur les remises de bourse qui ont eu lieu dans le cadre du gala ImagiNAD.

Il relaie également l'annonce faite par le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAC (SCCCUQAC) relative à la création du Fonds de recherche, d'innovation et de création des chargé(e)s de cours de l'UQAC, en collaboration avec la Fondation de l'UQAC (FUQAC). Cette première initiative vise à reconnaître, soutenir et faire rayonner les projets de recherche développés de manière autonome par les personnes chargées de cours.

Le recteur revient sur un des deux projets informatiques majeurs en cours, soit celui pour l'implantation d'un Système de gestion des études (SGDÉ). Trois hypothèses ont été présentées à la Régie du rectorat la semaine précédente et l'option du système GESTA a été retenue. GESTA est un portail de gestion administrative et académique utilisé par un consortium dont font partie l'Université du Québec en Outaouais (UQO), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et Université du Québec à Rimouski (UQAR).

Finalement, le recteur invite le vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources à rappeler les informations relatives au projet de construction d'une résidence étudiante, et ce, à la lumière des récentes annonces dans les médias.

Le vice-recteur aux affaires administratives et aux ressources précise que les résidences étudiantes sont la propriété de l'Université du Québec (UQ) et qu'elles sont opérées par la Société immobilière de l'Université du Québec (SIUQ). Il souligne d'ailleurs que la construction d'une résidence étudiante sur le campus de l'UQAC constitue la première phase d'un projet d'envergure de l'UQ, visant la réalisation de plusieurs résidences similaires. Il présente ensuite le montage financier du projet, dont le coût total s'élève à près de 15 M\$. Il explique qu'une seule cuisine est prévue (plutôt qu'une par étage) et qu'elle sera située à l'intérieur d'un bâtiment détaché. Les chambres, quant à elle, seront réparties le long de couloirs. Le tout étant dans l'optique de favoriser la création d'un milieu de vie. Il ajoute qu'un projet de recherche lié à la domotique a également été intégré dans un des appartements du bâtiment.

Un membre se réjouit de la conception du projet, qui répondra, selon lui, aux besoins de plusieurs personnes étudiantes internationales et autochtones, pour qui la dimension collective revêt une importance particulière.

12. Affaires diverses

12.1. Motion de félicitations

Sur proposition de Marie-Ève Gravel, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** d'adresser une motion de félicitations aux personnes qui ont contribué à l'organisation et à la tenue de la Collation des grades qui s'est déroulée le 2 mai 2026, et ce, afin de souligner le succès et les retombées médiatiques de l'évènement.

13. Levée de la réunion

Sur proposition de Christine Boily, la réunion est levée à 15h05.



Marie-Ève Gravel
Président



Émilie Bouchard
Secrétaire de réunion

Liste des annexes aux résolutions

- | | |
|-----------------|--|
| Annexe 1 | Modification au calendrier universitaire du trimestre de l'automne 2026 |
| Annexe 2 | Accréditation du laboratoire Multi-utilisateur Interaction Expérience Lab (MIEL) et nomination de Yannick Francillette à titre de responsable |
| Annexe 3 | Renouvellement de l'entente relative à l'offre des programmes conjoints en gestion publique en contexte autochtone (0884-0885-1803) ÉNAP-UQAC-UQAT |
| Annexe 4 | Rapport annuel 2025-2026 en vertu de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement |